



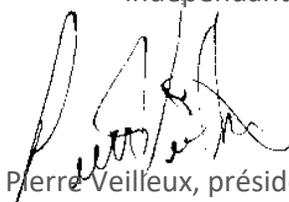
## LIVRE VERT DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 25 septembre dernier, la ministre de la Sécurité publique annonçait, sous forme de livre vert, une grande réflexion sur la police au Québec. En décembre prochain, il y aura le dépôt d'un livre vert qui établira plusieurs constats sur différents thèmes touchant la sécurité publique. De ces constats suivra une vaste consultation tous azimuts. Nous pensons que plusieurs aspects sensibles pouvant nous toucher y seront abordés tels que le financement des corps de police, la carte policière, la sécurité privée, l'encadrement de la police et la santé mentale.

Bien sûr, nous ferons partie de cette parade dans le but non seulement de défendre nos acquis, mais également pour faire des représentations afin d'obtenir notamment des effectifs supplémentaires pour la patrouille, d'avoir davantage de support pour les enquêtes et, enfin, d'établir des protocoles clairs lorsque que nos policiers sont frappés par des chocs post-traumatiques. Cette réflexion, bien qu'elle semble banale pour l'instant, sera déterminante pour l'avenir et risquera d'apporter de grands changements à la Sûreté du Québec...

Les sujets de réflexion qui seront soumis par la ministre dans le cadre de cette réflexion d'envergure sont les suivants :

1. **La carte policière**, niveaux de service et enjeux économiques (répartition des effectifs à travers la province SQ et municipaux - financement des MRC);
2. **Le partage des responsabilités entre Québec et les municipalités;**
3. Maintien de l'ordre et réduction de la criminalité;
4. Les technologies, la cybercriminalité et les médias sociaux;
5. **Rôles des partenaires du domaine de la sécurité** (implication de la sécurité privée);
6. Attentes légitimes des citoyens, indépendance et protection de l'intégrité;
7. **Encadrement** et bien-être des policiers (déontologie – Bureau des enquêtes indépendantes – prévention du suicide, syndrome post-traumatique).



Pierre Veilleux, président